



# Communiqué de Presse

## Pose de la première pierre du Centre de transfert de l'Ile de Ré

Ce vendredi 13 novembre 2009 marque la pose de la première pierre dans la construction du Centre de transfert de l'Ile de Ré, infrastructure primordiale dans la politique de gestion des déchets sur le territoire rétais. Ce geste symbolique sera accompli par Lionel Quillet, Président de la Communauté de Communes de l'Ile de Ré, et Patrick Rayton, Vice-Président en charge du budget Ordures Ménagères.

La Communauté de Communes de l'Ile de Ré, en collaboration avec les maîtres d'œuvre JM Blais Environnement et Humeau Montarou Associés, crée sur le site de l'ancienne usine de traitement des ordures ménagères, l'Ecopôle de son territoire. L'objet de cet Ecopôle est le transfert des déchets ménagers dans de gros porteurs, limitant ainsi les transports vers le continent. L'installation abritera également le centre technique des véhicules de collecte des déchets de l'île.

La conception des bâtiments et des infrastructures a été réalisée selon le référentiel Haute Qualité Environnementale (HQE). Des matériaux d'origine naturelle (bardage et ossature bois, isolants de la structure en chanvre) seront utilisés pour la construction. Des panneaux photovoltaïques permettront également la production autonome d'électricité pour le site et la fourniture d'eau chaude solaire qui couvrira environ 61 % des besoins de chauffage en eau sanitaire ou eau de lavage des véhicules.

Les bureaux sont de conception bioclimatique avec entre autres : orientation plein sud privilégiant le chauffage par effet de serre en période hivernale, structure bois et enveloppe très isolante, ventilation double flux, forte inertie thermique permettant l'absence de climatisation en période estivale, chauffage résiduel par pompe à chaleur, mise en œuvre maximale d'éclairage naturel et alimentation par détecteur de présence d'ampoules basse consommation.

La construction est menée dans un cadre de chantier propre et en écoconception : tri poussé des déchets de chantier et traitement en filières adaptées, protection des eaux et des sols, emploi de matériaux recyclables en fin de vie, recyclage des granulats présents sur le site, broyage des bétons et remise en œuvre sur le site, utilisation de pierres locales et des remblais présents sur l'Ile de Ré, afin de limiter au maximum les transports.

Page 1

### Contact Presse :

Pascale Herbreteau – Direction de la Communication – CdC Ile de Ré  
05 46 09 71 51 – 06 30 78 04 51 – [www.cc-iledere.fr](http://www.cc-iledere.fr)



# Communiqué de Presse

## Pose de la première pierre du Centre de transfert de l'Ile de Ré (suite)

Côté environnement, ce site réhabilité devient une installation classée pour la protection de l'environnement. Ainsi, de nombreux moyens ont été mis en œuvre afin de diminuer les nuisances potentielles :

- L'eau potable sera économisée grâce à la récupération des eaux pluviales du site pour le lavage des véhicules et l'arrosage des espaces verts.
- L'ensemble des eaux pluviales ruisselant sur les voiries sera traité avec des séparateurs adaptés de boue et d'hydrocarbure.
- Les lixiviats d'ordures ménagères et les eaux de lavage des véhicules seront acheminés vers des centres de traitement agréés.
- Un bassin de rétention et de confinement sera mis en œuvre afin d'assurer la protection contre d'éventuelles pollutions accidentelles de l'installation.
- Les envols et les odeurs des déchets seront réduits grâce à un transfert sous bâtiment.
- Le site disposera de moyens de prévention et protection contre l'incendie : détecteurs, alarmes, extincteurs, RIA, réserve d'eau incendie et poteau incendie.

De plus, le site entièrement réhabilité permettra d'inscrire l'ancienne carrière comme une zone privilégiée d'habitat des oiseaux de l'Ile de Ré. Le plan d'eau a d'ores et déjà été nettoyé par l'enlèvement des déchets inertes entreposés.

L'insertion paysagère du site dans son environnement, paysage agricole et viticole, a été prise en compte dès la conception par une hauteur raisonnable des bâtiments, la mise en œuvre de façades en bois de couleur sombre, la plantation d'espèces végétales adaptées, la construction de murs de pierres sèches et la mise en place de clôtures en bois et haies arbustives.

Enfin, le site aura également une vocation pédagogique avec la possibilité d'accueil de groupes scolaires ou adultes. Des chemins piétonniers permettront ainsi la découverte du traitement des déchets, l'observation de l'avifaune au sein d'un observatoire dédié et la présentation des techniques constructives en Haute Qualité Environnementale.

Avec ce projet d'envergure pour un budget de plus de 5 millions d'euros HT, la Communauté de Communes de l'Ile de Ré a souhaité se positionner comme un acteur pilote dans la protection de l'environnement par la réalisation d'un ouvrage exemplaire.

### Contact Presse :



# Communiqué de Presse

## Pose de la première pierre du Centre de transfert de l'Ile de Ré (suite)

### Quelques chiffres et dates clés

#### *Surface des différents bâtiments :*

- Bâtiment administratif : 571,37m<sup>2</sup>

---

- Bassins techniques : 40,51 m<sup>2</sup>

---

- Bâtiment centre de transfert : 2 666,47 m<sup>2</sup>

---

- Observatoire : 61,71m<sup>2</sup>.

#### *Calendrier :*

- Début des travaux automne 2009

---

- Réception partielle du centre de transfert + bâtiment technique + une partie du bâtiment administratif : juin 2010

---

- Réception définitive : janvier 2011.

#### Contact Presse :

Pascale Herbreteau – Direction de la Communication – CdC Ile de Ré  
05 46 09 71 51 – 06 30 78 04 51 – [www.cc-iledere.fr](http://www.cc-iledere.fr)